



Sainte Barbe 2023 à Maxent

Le mini Max' est disponible à la mairie en libre service, à la médiathèque, la garderie, la boulangerie et la cabane à livres.

Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Les dimanches de 7h30 à 13h. Fermé les mercredis.



Maxent d'autrefois... Transmettons nos souvenirs

Ateliers proposés par le
Centre Communal d'Action Sociale

Prochain atelier
le mardi 30 janvier à 16 heures
Salle du conseil municipal - Mairie de Maxent

*N'hésitez pas à apporter avec vous
objets, photos, recueils d'anecdotes, chansons...*

En 2024, les ateliers seront organisés toutes les 6 semaines. Ils seront axés sur la vie dans les hameaux, les artisans et les commerces dans la campagne, la vie et l'évolution du monde agricole, les comices agricoles, les fêtes, etc. L'équipe sera ravie d'accueillir de nouveaux participants. Toutes les idées mises en commun ne peuvent qu'enrichir cette belle aventure.

Directeur de la publication: Ange Prioul
100 exemplaires imprimés par nos soins
Contact : communication@maxent.fr
« Ne pas jeter sur la voie publique »

Pour les Maxentaises et Maxentais, pour nous élus de Maxent, c'est un honneur de vous recevoir dans notre village, comme en 2014, pour fêter sainte Barbe, votre patronne.

Mais aussi celle d'autres corps de métiers ayant un rapport avec le feu, tels que les artificiers, les arquebusiers, les artilleurs, les fondeurs.

Votre devise : « Sauver ou périr », « Courage et dévouement »

En France, quelques 197 800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78 % des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

En Ille-et-Vilaine, sur les 3 775 pompiers, environ 3 086 sont des volontaires.

Nous pensons aussi au rôle indispensable que jouent les sapeurs-pompiers volontaires. Des hommes et des femmes, dont la tolérance, le respect, le travail, qu'il soit personnel ou collectif, représentent des valeurs qu'ils décident d'apporter à la population par le biais d'un engagement, et ce parallèlement à leur activité professionnelle. Dans une société de plus en plus tournée sur elle-même, vous représentez aux yeux de nos compatriotes l'un des derniers modèles de solidarité et de courage ; vous bénéficiez de notre confiance, de notre gratitude et de notre admiration. La modernisation de la Sécurité civile de notre pays est un enjeu majeur pour les années à venir. Elle concerne chaque citoyen.

Il faut également valoriser votre engagement sur la durée et l'implication de votre environnement personnel et familial.

Le centre de secours et d'incendie de Plélan-le-Grand intervient en premier appel sur Maxent, Paimpont, Plélan-le-Grand, Saint-Péran et Treffendel, soit une population de 9 000 habitants.

La particularité de notre commune est d'être en limite de secteur et défendue conjointement par Baulon et Plélan aux vues de son étendue : 1484 habitants, 3 972 hectares, 108 hameaux.

Depuis le déménagement du centre, la commune bénéficie de fait de l'extension de la couverture par Plélan, et permet également l'inclusion d'une partie du bourg dans le périmètre de recrutement possible de Sapeurs Pompiers Volontaires.

Lorsque nous avons appris que la sainte Barbe avait lieu dans notre village, nous avons souhaité, dans le bulletin municipal, qui va être distribué dans quelques jours, mettre en avant l'une de nos administrés, Priscilla, qui a rejoint le centre de secours de Plélan-le-Grand le 1er juillet dernier. A ce jour 4 maxentais sont sapeurs pompiers volontaires : 3 sur le centre de Plélan-le-Grand et 1 sur le centre de secours de Baulon. C'est un investissement personnel qui doit faire la fierté de notre village et de ses habitants.

J'ai rencontré Priscilla. Son engagement, sa passion pour cette fonction qu'elle a acceptée, je souhaitais qu'elle les partage dans « Le Petit Maxentais » et que son témoignage puisse permettre des vocations chez les jeunes pour rejoindre un centre de secours.

Elle souligne : « Qu'elle a toujours eu une forte détermination et un altruisme assez présent pour venir en aide aux autres et se sentir utile ». Elle explique : « Qu'elle a attendu assez tard pour s'engager mais elle voulait être sûre d'avoir le temps de s'investir à 100 % dans cette tâche et de s'y préparer au mieux, car cela demande quand même pas mal d'obligations et de disponibilités ». Elle ne regrette absolument pas son engagement. Elle le décrit comme « une expérience et une passion qui l'a fait grandir et évoluer de jour en jour sur sa vie personnelle et professionnelle ».

Lors de l'été 2022, la profession agricole a participé et ce, volontairement pour aider les sapeurs pompiers sur le secteur de Brocéliande, notamment à Campénéac. Aujourd'hui, nous voudrions associer à l'hommage que nous rendons aux sapeurs pompiers volontaires, trois maxentais qui furent des alliés précieux et qui sont partis avec leur tonne pour se rendre utile, à savoir : Aubry HILLION de la Hantardais, Cyril BARRE de la Pommerais et Philippe HERVE des Champs. Qu'ils soient remerciés bien sincèrement pour ce geste.

Le samedi 1er avril 2023, à l'initiative de conteurs de Brocéliande, qui sont au premier rang des amoureux et des protecteurs de la forêt, a été organisée à Maxent, une journée pour dire : « Merci aux pompiers ».

Cette journée a été rythmée par trois temps forts :

Balades en matinée et en après-midi, animées par cinq conteurs

Moment convivial, espace Arbenn, avec la fanfare de l'Azylis

Veillée contée devant la cheminée de la salle du terrain des sports

Cette journée offerte aux pompiers et à leurs familles a permis aux autres participants de faire un don au profit des pupilles des pompiers.

Engagement, Investissement, Passion, Solidarité, Partage, Fraternité :

sont des mots qui résonnent dans la mission que vous avez choisie :

« Servir les autres ».

Merci aux Pompiers. Merci à Suzanne et à Denise pour les décorations mises sur les tables pour le moment de convivialité.

Votre présence nombreuse à cette manifestation montre l'intérêt que vous portez à nos sapeurs pompiers et est une reconnaissance pour eux.

Merci à Toutes et à Tous

Ange PRIOUL discours du 10 décembre 2023.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune et de connaître les caractéristiques de la population (âge, profession et condition de logement).

Au niveau communal, cela permet d'établir les contributions de l'État pour le budget de la commune, décider des équipements collectifs, définir le nombre d'élus au conseil municipal et aider à la prise de décisions.

La municipalité a recruté trois agents recenseurs qui sillonneront le territoire communal selon un secteur défini. Ceux-ci sont tenus au secret professionnel et munis d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur nom, leur photographie et le cachet de la mairie. Les agents recenseurs déposeront dans un premier temps une lettre d'information entre le 5 et le 12 janvier 2024. Ensuite, dès le premier jour de la campagne de recensement, les habitants trouveront dans leur boîte aux lettres, une notice d'information avec un code d'accès, un mot de passe ainsi que l'identifiant qui leur permettra de répondre au questionnaire sur le site (www.le-recensement-et-moi.fr). Afin de faciliter leur mission, il est primordial de bien identifier vos boîtes aux lettres en indiquant votre nom et adresse exacte (N° + lieu-dit ou nom de rue).

Le recensement en ligne est priorisé. Il est plus simple et plus rapide pour les administrés et pour l'agent recenseur. Pour les personnes non équipées d'accès internet, il sera toujours possible de remplir un questionnaire papier. Les réponses fournies restent confidentielles et sont remises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes.

Pour toute information concernant le recensement de la population, veuillez contacter la mairie au 02.99.06.70.15 ou rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 32 de janvier 2024



SMICTOM

collecte de déchets

Bac vert les mardis 23 et 30 janvier le 6, 13 février

Bac jaune le jeudi 18 janvier, les 1er, 15 février.

Sortir les bacs la veille, (horaires de passage variables) poignées vers la rue, couvercles fermés.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer. Pour se protéger, bien utiliser vos appareils :

- Pour les poêles à bois, n'utiliser que du bois sans verni et sans peinture.
- Ne pas laisser votre moteur de voiture allumé dans votre garage.
- Utiliser un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite.